Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fléchissement de la croissance du chiffre d'affaires. — Les paiements opérés par voie de virements et de chèques postaux renseignent, jusqu'à un certain degré, sur l'évolution de la demande de biens et de services. Au cours de l'année 1971, ces paiements ont atteint 566,3 milliards de francs, dépassant ainsi de 12,3 % le niveau de l'année précédente, ce qui correspond à une croissance égale à celle de l'année 1970. Mais, en 1971, le renchérissement a absorbé plus de la moitié de cette augmentation, qui n'a donc été que de 5,3 % en valeur réelle, contre 8,4 % en 1970. On peut y voir un fléchissement de la croissance réelle du chiffre d'affaires.

Un million de nouveaux logements. — Plus d'un million de logements ont été construits en Suisse au cours des vingt-cinq dernières années. C'est ce qui ressort des indications données par le délégué du Conseil fédéral à la construction de logements. Ces nouvelles constructions représentent environ la moitié du parc actuel de logements. Au cours de la dernière décennie, on a produit environ 571 000 unités, ce qui a exigé 50 milliards de francs environ. Avec 9 à 10 logements pour 1000 habitants par an, la Suisse est un des pays dont la production est la plus forte ; en proportion du produit national brut, elle dépense même plus que tout autre pays pour la construction de logements. Sur le total des fonds investis dans la construction, deux cinquièmes environ le sont dans la construction de logements.

Salaires de 10,6 à 15,6 % plus élevés. — L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail effectue régulièrement des enquêtes sur les taux de salaires pratiqués dans les grandes villes en vertu des conventions collectives de travail ou de réglementations publiques. Les chiffres les plus récents dont on dispose et qui concernent le dernier trimestre 1971, indiquent que les taux pratiqués dans les différentes professions de l'économie privée sont en moyenne de 10,6 à 11 % supérieurs à ceux du dernier trimestre 1970 (pour les célibataires, les salariés mariés sans enfants et les salariés mariés avec deux enfants). Dans les services publics, la progression atteint 15,3 à 15,6 %. On notera que les données ne concernent pas les gains effectifs, mais les taux de salaires (c'est-à-dire sans les allocations pour heures supplémentaires, travail par équipes, etc.).

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 66 23 72 ou 66 17 62
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86
Bulletin : 25 - 102 13
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50